

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1172**18 novembre 2004****SOMMAIRE**

Aircargo Trucking S.A., Strassen	56244	Forteri Lux S.A., Bertrange	56226
Alvin-Toff, S.à r.l., Luxembourg	56237	G.I. Solutions, S.à r.l., Hagen	56246
Arke S.A., Luxembourg	56251	Galleria Capital Partners V S.C.A., Munsbach	56221
Bahlsen, G.m.b.H., Luxembourg	56213	Galleria Capital Partners V S.C.A., Munsbach	56221
Bahlsen, G.m.b.H., Luxembourg	56213	GD FID Luxembourg S.A., Luxembourg	56225
Bahlsen, G.m.b.H., Luxembourg	56213	GD FID Luxembourg S.A., Luxembourg	56226
Boc Luxembourg No.2, S.à r.l., Luxembourg	56253	General CGF S.A., Luxembourg	56223
Bureau Lietaer, S.à r.l., Munsbach	56210	GLBB Holding S.A., Luxembourg	56224
Café Little Pub, S.à r.l., Diekirch	56211	Grafinco S.A., Luxembourg	56255
Café Ribeiro Mertzig, S.à r.l., Mertzig	56211	(Le) Grill, S.à r.l., Diekirch	56211
Café Ribeiro Mertzig, S.à r.l., Mertzig	56211	Gusto, S.à r.l., Steinfort	56246
Carbolux Trading S.A., Luxembourg	56235	Hobbes Capital S.A., Luxembourg	56252
Carrérouge, S.à r.l., Luxembourg	56253	Hobuch Finanz S.A., Luxembourg	56235
Caves Krier Frères, S.à r.l., Remich	56223	HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg	56240
CERE Coinvest, S.à r.l., Luxembourg	56227	I.H.L.C. Investment Company, S.à r.l., Luxembourg	56256
Citadel TW Trading, S.à r.l., Münsbach	56247	I.T.U., S.à r.l., Luxembourg	56224
Clementoni S.A., Luxembourg	56224	I.T.U., S.à r.l., Luxembourg	56224
Climmolux S.A., Luxembourg	56254	Immobilière Marina S.A., Luxembourg	56255
Climmolux S.A., Luxembourg	56254	Intertechnologies Real Estate Co, S.à r.l., Luxembourg	56256
D.E.S. S.A., Strassen	56245	J.L.M. Autos, S.à r.l., Mamer	56245
DBL-Design, S.à r.l., Stadtbredimus	56235	Jaykay Electronic Import-Export, S.à r.l., Capellen	56236
Deutsche Morgan Grenfell Development Capital Italy S.A., Luxembourg	56246	Lesange S.A., Luxembourg	56240
Dialna S.A., Luxembourg	56251	Lidivine Investments S.A., Luxembourg-Kirchberg	56223
Dialna S.A., Luxembourg	56251	Lidivine Investments S.A., Luxembourg-Kirchberg	56223
Dominalux S.A., Luxembourg	56253	Lux Energ Resources Holding S.A., Luxembourg	56226
ECP, European Commerce Port, S.à r.l., Weiswampach	56213	Lux Energ Resources Investments S.A., Luxembourg	56226
ECP, European Commerce Port, S.à r.l., Weiswampach	56213	Luxbuild, S.à r.l., Luxembourg	56254
(The) Egypt Trust, Sicaf, Luxembourg	56254	Luxconseil S.A., Luxembourg	56241
Emalux S.A., Weiswampach	56221	LXCDM, S.à r.l., Luxembourg	56236
Emalux S.A., Weiswampach	56221	Mainoria S.A., Luxembourg	56252
Eufin Compagnie Financière S.A., Luxembourg	56223	(La) Maison du Riz, S.à r.l., Bettembourg	56225
Eurgas Lux S.A., Luxembourg	56253	Marsh S.A., Luxembourg	56211
Europetnet, A.s.b.l., Wiltz	56212	Menuiserie-Toiture-2000 S.A., Weiswampach	56222
Eurotime S.A.H., Luxembourg	56221	Menuiserie-Toiture-2000 S.A., Weiswampach	56222
Fiduciaire Européenne S.A., Luxembourg	56255	Miscro S.A., Luxembourg	56210
Fiduciaire Européenne S.A., Luxembourg	56255		
Fleurs Pascal Warnier, S.à r.l., Sandweiler	56246		

Miscro S.A., Luxembourg	56210	Soficopa S.A., Luxembourg	56252
Müpro Luxembourg, S.à r.l., Howald	56235	Sport Business International, S.à r.l., Luxembourg	56245
Naturparadies, S.à r.l., Troisvierges	56212	Square Investments, S.à r.l., Luxembourg	56236
Naturparadies, S.à r.l., Troisvierges	56212	Sunders Consulting Services Limited S.A.	56236
Nouveau Self-Service Scheer, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	56235	Sylt S.A., Luxembourg	56241
Parotia S.A., Weiswampach	56214	T.T.F. S.A., Rodange	56245
Parotia S.A., Weiswampach	56214	Tecnicom S.A., Luxembourg	56244
Passendale Investments S.A., Luxembourg	56227	Theseo Lux S.A., Luxembourg	56225
Piano S.A., Luxembourg	56256	Tiga International Holding S.A., Luxembourg	56241
Polymark Trading (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	56256	Valnoc S.A., Luxembourg	56246
Professional Power (Luxembourg) S.A., Luxembourg	56236	Vasconi Associés Luxembourg S.C., Luxembourg	56212
Reversfin S.A., Luxembourg	56224	Viaweb S.A., Luxembourg	56255
Rheinberg S.A., Luxembourg	56252	Viky S.A., Luxembourg	56224
S.C.I. Longtown, Luxembourg	56222	(Les) Villas S.A.	56251
Saffron Investments, S.à r.l., Luxembourg	56214	W.A.T. S.A., Strassen	56245
Satin S.A.H., Luxembourg	56214	Weis Transports S.A., Strassen	56244
Schleibs Anstrich-Peinture S.A., Weiswampach	56222	Woodcock S.A., Luxembourg	56253
Sea-Land Financing & Contracting S.A., Luxembourg	56252	Zabur Holdings S.A., Luxembourg	56254
		Zolotor, S.à r.l., Luxembourg	56246

MISCRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 67.276.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03566, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076003.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2004.

MISCRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 67.276.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 16 septembre 2004, que:
- Le terme de leurs mandats étant arrivé à échéance, Madame Carine Bittler et la SOCIETE DE GESTION COMP-TABLE, S.à r.l., ayant son siège social à L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre, ont été réélus respectivement aux postes d'administrateur et de commissaire aux comptes de la société pour une durée de cinq ans.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03565. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075997.3/1285/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2004.

BUREAU LIETAER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 74.501.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02575, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2004.

(075789.3/820/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

MARSH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 19.002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(075497.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

CAFE RIBEIRO MERTZIG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9168 Mertzig, 24, rue Principale.

R. C. Diekirch B 5.343.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 14 septembre 2004, réf. DSO-AU00061, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 15 septembre 2004.

FIDUCIAIRE EURO-DMD

Signature

(903010.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

CAFE RIBEIRO MERTZIG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9168 Mertzig, 24, rue Principale.

R. C. Diekirch B 5.343.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 14 septembre 2004, réf. DSO-AU00062, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 15 septembre 2004.

FIDUCIAIRE EURO-DMD

Signature

(903009.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

LE GRILL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 4, Esplanade.

R. C. Diekirch B 3.331.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 14 septembre 2004, réf. DSO-AU00064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 15 septembre 2004.

FIDUCIAIRE EURO-DMD

Signature

(903007.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

CAFE LITTLE PUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9240 Diekirch, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 93.834.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 14 septembre 2004, réf. DSO-AU00063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 15 septembre 2004.

FIDUCIAIRE EURO-DMD

Signature

(903008.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

NATURPARADIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9905 Troisvierges, 37, Grand-rue.
R. C. Diekirch B 5.250.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 15 mars 2004, réf. DSO-AO00251, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(903024.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

NATURPARADIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9905 Troisvierges, 37, Grand-rue.
R. C. Diekirch B 5.250.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 15 mars 2004, réf. DSO-AO00255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(903025.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

EUROPETNET, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 13 septembre 2004, réf. DSO-AV00041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 15 septembre 2004.

Signature.

(903014.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

VASCONI ASSOCIES LUXEMBOURG, Société Civile.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 11, avenue du Bois.

Constatacion de cession de parts sociales

Suite au retrait d'un associé de la société civile, et à la cession de ses parts aux associés restants par actes sous seings privés datés du 1^{er} mars 2004, il résulte que le capital social de la société VASCONI ASSOCIES LUXEMBOURG, Société Civile se répartit désormais comme suit:

M. Claude Vasconi	70 parts sociales
M. Yves Lamblin	20 parts sociales
Mme Françoise Brunetaux	10 parts sociales
Total:	100 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2004.

VASCONI ASSOCIES LUXEMBOURG S.C.
Signature
Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, réf. LSO-AT04634. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075826.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

ECP, EUROPEAN COMMERCE PORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.
R. C. Luxembourg B 96.276.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 15 mars 2004, réf. DSO-AO00256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(903026.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

ECP, EUROPEAN COMMERCE PORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.
R. C. Luxembourg B 96.276.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 15 mars 2004, réf. DSO-AO00257, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(903027.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

BAHLSSEN, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1321 Luxembourg, 145, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 7.452.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00912, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Signature.

(075424.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

BAHLSSEN, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1321 Luxembourg, 145, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 7.452.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00906, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Signature.

(075422.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

BAHLSSEN, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1321 Luxembourg, 145, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 7.452.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Signature.

(075425.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

PAROTIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.
R. C. Luxembourg B 91.526.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 15 mars 2004, réf. DSO-AO00258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(903028.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

PAROTIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.
R. C. Luxembourg B 91.526.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 15 mars 2004, réf. DSO-AO00259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(903029.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

SATIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 57.536.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00790, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074364.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

SAFFRON INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 102.763.

STATUTES

In the year two thousand four, on the twenty-seventh day of July.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

SAFFRON HOLDINGS, S.à r.l., with registered office at L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis, duly represented by one of its manager Mr. Olivier Dorier, Company director, with professional address in L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I.- Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name

There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name SAFFRON INVESTMENTS, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company, or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II.- Capital - Shares**Art. 5. Capital**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III.- Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV.- General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V.- Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

15.3. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

15.4. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI.- General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2004.

Subscription - Payment

Thereupon, SAFFRON HOLDINGS, S.à r.l., prenamed and represented as stated above declares to subscribe to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately thousand five hundred euros.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
 - a) Mr. Olivier Dorier, Company Director, residing at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg;
 - b) Mr. Henry A. Thompson, Lawyer, residing at 53 Davies Street, London W1K 5JH, United Kingdom;
 - c) Mr. Mounzer Nasr, Banker, residing at 53 Davies Street, London W1K 5JH, United Kingdom;
 - d) Mr. John Madden, Banker, residing at 53 Davies Street, London W1K 5JH, United Kingdom;
2. The registered office of the Company is set at L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil quatre, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

SAFFRON HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis, valablement représentée par un de ses gérants, Monsieur Olivier Dorier, directeur de société, ayant son adresse professionnelle à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I.- Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination SAFFRON INVESTMENTS, S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II.- Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III.- Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de chaque gérant de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV.- Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum- Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V.- Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII.- Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2004.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, SAFFRON HOLDINGS, S.à r.l., prénommée et représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - a) M. Olivier Dorier, directeur de société, demeurant professionnellement au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg;
 - b) M. Henry A. Thompson, avocat, demeurant au 53, Davies Street, London W1K 5JH, United Kingdom;
 - c) M. Mounzer Nasr, banquier, demeurant au 53, Davies Street, London W1K 5JH, United Kingdom;
 - d) M. John Madden, banquier, demeurant au 53, Davies Street, London W1K 5JH, United Kingdom;
2. Le siège social de la Société est établi au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: O. Dorier, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 72, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Releveur(signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

J. Elvinger.

(073819.3/211/388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2004.

EMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 104, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 102.085.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 15 mars 2004, réf. DSO-AO00242, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(903030.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

EMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 104, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 102.085.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 15 mars 2004, réf. DSO-AO00241, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(903031.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

EUROTIME S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 56.177.

—
Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00792, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Signature.

(074367.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2004.

GALLERIA CAPITAL PARTNERS V S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 89.917.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistrés le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03299, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075792.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

GALLERIA CAPITAL PARTNERS V S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 89.917.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03300, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075794.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

MENUISERIE-TOITURE-2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.

R. C. Diekirch B 5.536.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 15 mars 2004, réf. DSO-AO00248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(903035.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

MENUISERIE-TOITURE-2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.

R. C. Diekirch B 5.536.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 15 mars 2004, réf. DSO-AO00250, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(903036.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

SCHLEIHS ANSTRICH-PEINTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.

R. C. Luxembourg B 91.769.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 15 mars 2004, réf. DSO-AO00245, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 septembre 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(903034.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2004.

S.C.I. LONGTOWN, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg E 124.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 août 2004

Les associés de la société civile immobilière S.C.I. LONGTOWN, réunis au siège social en Assemblée Générale Extraordinaire, en date du 3 août 2004, ont décidé, à l'unanimité, de prendre la résolution suivante:

Le siège social est transféré avec effet immédiat à l'adresse suivante:

L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Pétange, le 3 août 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2004, réf. LSO-AT02354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(075560.3/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

LIDIVINE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 75.001.

—
RECTIFICATIF

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02419, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Ce bilan annule et remplace celui enregistré le 11 juillet 2003, Réf. LSO-AG03453, et déposé le 21 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(075435.3/521/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

LIDIVINE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 75.001.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02420, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(075436.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

CAVES KRIER FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5573 Remich, 1, Montée St. Urbain.
R. C. Luxembourg B 73.541.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01561, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(075441.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

GENERAL CGF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 86.933.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075443.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

EUFIN COMPAGNIE FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 82.968.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02845, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075445.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

CLEMENTONI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 44.965.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(075446.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

REVERSFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 59.917.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075447.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

GLBB HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 81.668.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075448.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

VIKY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 49.855.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02850, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075450.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

I.T.U., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 27.049.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02615, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

Signature.

(075865.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

I.T.U., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 27.049.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

Signature.

(075863.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

THESEO LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 60.244.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075453.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

LA MAISON DU RIZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3220 Bettembourg, 48, rue Auguste Collart.
R. C. Luxembourg B 67.272.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02846, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

Signature.

(075455.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

**GD FID LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. TELECOMGEST S.A.).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 81.090.

L'an deux mille quatre, le huit septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TELECOMGEST S.A., ayant son siège social à Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 81.090), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 7 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 884 du 16 octobre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sandrine Citti, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Christine Coulon-Racot, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Catherine Day-Royemans, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1) Changement de la dénomination en GD FID LUXEMBOURG S.A. et modification subséquente de l'article 1§1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1§1.** La société prend la dénomination de GD FID LUXEMBOURG S.A.»

2) Divers

II) Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV) La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale extraordinaire décide de changer la dénomination sociale de la société en GD FID LUXEMBOURG S.A.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er} Premier alinéa.** La société prend la dénomination de GD FID LUXEMBOURG S.A.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Citti, C. Coulon-Racot, C. Day-Royemans, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 septembre 2004, vol. 887, fol. 66, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 septembre 2004.

J.J. Wagner.

(075251.3/239/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2004.

GD FID LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 81.090.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 septembre 2004.

J.-J. Wagner.

(075253.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2004.

LUX ENERG RESOURCES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.566.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02638, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075460.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

LUX ENERG RESOURCES INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.567.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02647, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075463.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

FORTERI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 200, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 47.865.

Constituée par-devant M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 juin 1994, acte publié au Mémorial C n° 389 du 11 octobre 1997, modifiée par-devant M^e Roger Arrendorf, notaire de résidence à Wiltz, en date du 6 septembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 612 du 27 novembre 1996, modifiée par acte sous seing privé en date du 18 juin 2002, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 1294 du 6 septembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02417, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Pour FORTERI LUX S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(075579.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

PASSENDALE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.803.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02633, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075466.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

CERE COINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 102.889.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the seventeenth of August.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. CARLYLE EUROPE REAL ESTATE MASTER COINVESTMENT, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the Delaware and having its registered office 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States;

2. CERE COINVEST FINANCE, S.à r.l., a private limited liability company («société à responsabilité limitée»), having its registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated under the Luxembourg law, pursuant to a deed of the Luxembourg notary Joseph Elvinger dated 12 August 2004, not yet registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies and whose articles have not been yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

here represented by Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny (Belgium) by virtue of proxies given under private seal dated 3 August 2004.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of Incorporation of a private limited liability company («société à responsabilité limitée»):

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration**1. Form - Corporate Name**

There is formed a private limited liability company under the name CERE COINVEST, S.à r.l., which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

2. Registered office

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined hereafter) of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers.

3. Object

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or

indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same «group» as the Company if such other company directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions:

3.5.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.5.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.5.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of any applicable legal provision; and

3.5.4 to enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a banking activity.

3.6 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on holding companies.

4. Duration

The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter II.- Capital, Shares

5. Share capital

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by two hundred fifty (250) shares. Each Share has a nominal value of fifty Euro (EUR 50.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred.

5.3 All Shares will have equal rights.

6. Shares indivisibility

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Transfer of shares

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

8. Management

8.1 The Company is managed by one manager (the «Sole Manager») or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the «Board of Managers», each member individually, the «Manager»). The Sole Manager and the Manager need not be shareholder.

8.2 The Sole Manager or the Managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of Shareholders holding a majority of votes.

8.3 Any decision in connection with the management of the Company shall be taken by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, collectively by the Board of Managers in compliance with article 12 of the Articles.

8.4 Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to the Sole Manager and in case of plurality of managers, to any Manager as provided by article 10 of the Articles, and pursuant to article 191 bis paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 8 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-à-vis third parties. The exercise of the general power of representation by any Manager does not require prior approval by the Board of Managers acting collectively.

9. Powers of the manager or of the board of managers

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager and in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all

circumstances and to carry out and approve all administration and disposition acts and operations consistent with the Company's objects.

9.2 All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers.

10. Representation of the company

Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by sole signature of the Sole Manager and, in case of plurality of managers, by the signature of each Manager; or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any Manager.

11. Delegation and agent of the manager or of the board of managers

11.1 The Sole Manager or any Manager in case of plurality of managers may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or any Manager in case of plurality of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Meeting of the board of managers

12.1 In case of a Board of Managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. In case that all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

12.2 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.3 The resolutions by the Board of Managers are validly adopted if approved by the majority of the Managers, present or represented.

12.4 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.5 Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by more than half of the Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Managers' meetings, physically held.

12.6 Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

12.8 In case of a Sole Manager, the resolutions of the Sole Manager may be documented in writing.

Chapter IV.- General meeting of shareholders

13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes

13.1 Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

13.2 In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and its decisions recorded are in minutes or drawn-up in writing.

14. Holding of general meetings

14.1 Shareholders meetings may always be convened by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any Manager, failing which by Shareholders representing more than half of the capital of the Company.

14.2 The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.3 Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year.

14.4 Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Sole Manager or, in case of plurality of managers, to the Board of Managers.

15. Majorities

15.1 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the Share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

15.2 Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, in accordance with any provisions of the Law.

15.3 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Chapter V.- Business year

16. Business year

16.1 The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

16.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers and the latest prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

17. Distribution right of shares

17.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

17.2 From the net profit thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

17.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

17.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

Chapter VI.- Liquidation

18. Causes of dissolution

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

19. Liquidation

19.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

19.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

19.3 A sole Shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Chapter VII.- Applicable law

20. Applicable law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st December 2004.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

CARLYLE EUROPE REAL ESTATE MASTER COINVESTMENT L.P.	249 Shares
CERE COINVEST FINANCE, S.à r.l.	1 Share
Total: two hundred fifty Shares	250 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about Euro two thousand two hundred euros.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolution:

1) Are appointed as Manager of the Board of Managers for an undetermined period:

- Mr Oussama Daher, European Investment Manager, residing at 1, rue Louvigny L-1946 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr Christopher Finn, Managing Director, residing at 19 Randolph Crescent, London, W9 1DP, UK; and

- Mr Robert Konigsberg, Principal, residing at 7602 Brittany Parc Ct. Falls Church, VA 22043, USA.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the signature of each Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any Manager.

2) The Company shall have its registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le dix-sept août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) CARLYLE EUROPE REAL ESTATE MASTER COINVESTMENT, L.P., un limited partnership constitué selon le droit de Delaware et ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis;

2) CERE COINVEST FINANCE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, constituée en vertu du droit luxembourgeois en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Joseph Elvinger le 12 août 2004, en cours d'immatriculation auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg et dont les statuts sont en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

Ici représentés par M. Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique), en vertu de procurations données sous seing privé le 3 août 2004.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée**1^{er}. Forme - Dénomination**

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de CERE COINVEST, S.à r.l., qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Siège social

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance (tel que défini ci-après) est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

3. Objet

3.1 L'objet de la Société est l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.4 Pour cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlé par ou est sous le contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérer comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagé dans les opérations suivantes:

3.5.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dette ou titres de dette, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.5.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

3.5.3 accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

3.5.4 conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation avec son objet.

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagées dans des activités pouvant être considérées comme de l'activité bancaire.

3.6 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financières.

4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, Parts

5. Capital social

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales, ayant une valeur nominale de cinquante Euros (EUR 50), chacune (ci-après les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

6. Indivisibilité des parts

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Transfert des parts

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre III.- Gérance

8. Gérant

8.1 La Société est gérée par un gérant (le «Gérant Unique») ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»), chacun étant alors désigné comme «Gérant»). Les Gérant unique ou un Gérant quelconque ne nécessite pas d'être associé.

8.2 Le Gérant ou les Gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans cause légitime, par une résolution des Associés titulaires de la majorité des votes.

8.3 Toute décision en relation avec la gérance de la Société doit être prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance agissant collectivement en conformité avec l'article 12 des Statuts.

8.4 Envers les tiers, le pouvoir général de représentation de la Société est conféré au Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, à un Gérant tel que stipulé à l'article 10 des Statuts, et en vertu de l'article 191 bis paragraphe 5 de la Loi, tout acte, contrat ou généralement tout document exécuté en conformité aux articles 8 et 10 sont valables et créeront des obligations à la charge de la Société vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir général de représentation par un Gérant ne requiert pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.

9. Pouvoirs du gérant

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique et, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et de disposition et toutes opérations conformes à l'objet social.

9.2 Les compétences non expressément réservées par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des associés tombent dans la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

10. Représentation de la société

Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature d'un Gérant, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant.

11. Délégation et agent du gérant unique ou du conseil de gérance

11.1 Le Gérant Unique ou tout Gérant en cas de pluralité de gérants peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou tout Gérant, en cas de pluralité de gérants, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout agent, la durée de son mandat ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

12. Réunion du conseil de gérance

12.1 Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Gérant. Lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.2 Tout membre du Conseil de Gérance est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre membre, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un membre du Conseil de Gérance pourra également nommer par téléphone un autre membre pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.3 Toute décision du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par plus de la moitié des membres du Conseil de Gérance, présent ou représenté.

12.4 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du Conseil de Gérance participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.5 Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par plus de la moitié des membres du Conseil de Gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Gérance physiquement tenue.

12.6 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, facsimilé ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée par un Gérant ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

12.8 En cas de Gérant Unique, les résolutions du Gérant Unique pourront être documentées par écrit.

Titre IV.- Assemblée générale des associés

13. Pouvoirs de l'assemblée des associés - Votes

13.1 Tout Associé peut prendre part aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé a un droit de vote proportionnel à sa participation dans le capital social.

13.2 En cas d'Associé unique, celui-ci exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

14. Tenue d'assemblées générales

14.1 Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant, à défaut par les Associés représentant plus de la moitié du capital de la Société.

14.2 La tenue d'assemblée générale n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

14.3 Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale.

14.4 Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des Associés qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, au Conseil de Gérance.

15. Majorités

15.1 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

15.2 Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

15.3 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Titre V.- Exercice social

16. Exercice social

16.1 L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

16.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance et ce dernier prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

17. Droit de distribution des parts

17.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

Titre VI.- Liquidation

18. Causes de dissolution

La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

19. Liquidation

19.1 La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

19.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

19.3 Un Associé peut dissoudre la Société et procéder à sa liquidation, en assumant personnellement le paiement de tous ses actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

Titre VII.- Loi applicable

20. Loi applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

CARLYLE EUROPE REAL ESTATE MASTER COINVESTMENT L.P.	249 Parts
CERE COINVEST FINANCE, S.à r.l.	1 Part
Total: cent vingt-cinq Parts Sociales	250 Parts

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille deux cents Euro.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparants précités, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris la résolution suivante:

1) Sont nommés comme membres du Conseil de Gérance pour une période indéterminée:

- M. Oussama Daher, European Investment Manager, demeurant 1, rue Louvigny L-1946 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- M. Christopher Finn, Managing Director, demeurant 19 Randolph Crescent, London, W9 1DP, Royaume-Uni; et

- M. Robert Konigsberg, Principal, demeurant 7602 Brittany Parc Ct. Falls Church, VA 22043, USA.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la signature de chaque Gérant ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par tout Gérant.

2) Le siège social de la Société est établi au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, vol. 144S, fol. 86, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

J. Elvinger.

(075537.3/211/479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

CARBOLUX TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.599.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02603, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075468.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

HOBUCH FINANZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 28.223.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2004, réf. LSO-AU03002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(075491.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

NOUVEAU SELF-SERVICE SCHEER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains.
R. C. Luxembourg B 31.274.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(075501.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

MÜPRO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2611 Howald, 183, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 54.566.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075545.3/1185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

DBL-DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 2, rue Hamesfeld.
R. C. Luxembourg B 68.972.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2004, réf. LSO-AU02975, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

DBL-DESIGN, S.à r.l.

Signature

(075552.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

JAYKAY ELECTRONIC IMPORT-EXPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8311 Capellen, 97, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 22.628.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02701, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075547.3/1185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

PROFESSIONAL POWER (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 47.376.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02696, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075548.3/1185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

LXCDM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2356 Luxembourg, 22, rue de Pulvermühl.
R. C. Luxembourg B 94.291.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2004, réf. LSO-AU02940, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075555.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

SUNDERS CONSULTING SERVICES LIMITED, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 76.469.

EXTRAIT

Il résulte de la décision des administrateurs de la société du 27 août 2004 que:

1. La démission de Monsieur Miguel Munoz en tant que gérant de la succursale luxembourgeoise a été acceptée avec effet au 15 août 2004.

2. Mademoiselle Cindy Reiners a été nommée gérante de la succursale luxembourgeoise avec effet au 15 août 2004 avec pouvoir d'engager par sa seule signature la succursale.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2004, réf. LSO-AU02958. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075563.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

SQUARE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 93.432.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 14 mai 2003, acte publié au Mémorial C n°641 du 12 juin 2003.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06579, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SQUARE INVESTMENTS, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(075572.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

ALVIN-TOFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 20, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 102.913.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-six août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Alain Steinmetz, ingénieur d'affaires, demeurant à F-67500 Haguenau-Marienthal, 2, rue de Rothbach, ici représenté par Maître Emmanuel Réveillaud, avocat à la Cour, résidant à L-2132 Luxembourg, 20, avenue Marie-Thérèse, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé.

La procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le représentant du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Lequel comparant, agissant ès-qualités, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée que la partie prémentionnée va constituer en tant qu'associé unique ou avec toute autre personne qui deviendra associé de la société par la suite.

Titre I^{er}. Dénomination - Durée - Siège social - Objet**Art. 1^{er}. Dénomination**

Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination sociale de ALVIN-TOFF, S.à r.l. (ci-après «La Société»), qui sera régie par les présents statuts (ci-après «les Statuts») et les lois relatives à une telle entité et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»).

Art. 2. Objet

La Société a pour objet l'acquisition, la gestion, le développement et la cession de prise de participations dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère sous quelque forme que ce soit. La Société pourra également poursuivre des activités de marketing et de vente directement ou par l'intermédiaire de succursales situées à l'étranger ou de bureaux situés à l'étranger.

La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, échange ou de toute manière toutes sortes d'actions cotées, actions simples et d'autres titres participatifs, bonds, obligations, certificat de dépôt ou d'autres instruments de crédit et plus généralement tous titres et instruments financiers émis par des entités privées ou publiques.

La Société pourra emprunter sous toutes les formes, sauf par voie d'émission publique. Elle pourra émettre par voie d'émission privée seulement, effets, obligations et titres de créances et tout autre type de dette et/ou de titre de participation. La Société pourra aussi faire des prêts et accorder toute sorte de support, prêts, avances et garanties à d'autres sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toute autre société. Elle pourra aussi donner des garanties et accorder des garanties à l'égard de tiers pour garantir ses obligations ou les obligations des filiales, de sociétés affiliées ou toutes autres sociétés. La Société pourra de plus gager, transférer, grever ou créer d'autres types de garanties sur des parties de ses actifs. En outre, la Société pourra acquérir et céder toute autre sorte de titre par voie de souscription, achat, échange, vente ou par tout autre moyen. La Société pourra détenir des participations dans des associations. Elle pourra également acquérir, développer et céder des brevets, licences ou tout autre bien immatériel, ainsi que les droits en dérivant ou les complétant. De plus, la Société pourra acquérir, gérer, développer et céder des propriétés immobilières situées au Luxembourg ou à l'étranger, et elle pourra louer ou disposer de bien meuble.

De manière générale, la Société pourra procéder à toutes opérations commerciales et financières dans les domaines de l'acquisition de titres ou de biens immobiliers, qui sont de nature à développer et compléter l'objet social ci-dessus.

Art. 3. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée d'associés adoptée dans les conditions requises pour modifier les présents statuts.

L'existence de la Société ne prend pas fin par l'incapacité, la banqueroute, l'insolvabilité ou tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

Art. 4. Siège social

Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la ville de Luxembourg par décision du conseil de gérance. Il pourra également être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

La Société pourra établir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

Dans l'hypothèse d'évènements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra être procédé au transfert provisoire du siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert du siège social statutaire, restera luxembourgeoise.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par mille (1.000) parts sociales nominatives sans désignation de valeur nominale.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées.

Art. 6. Augmentation et réduction du capital

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises, par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

Art. 7. Transfert de parts

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

En cas d'associé unique les parts sociales sont librement cessibles. En cas de pluralité d'associé le transfert de parts sociales peut-être effectué envers des non-associés à condition que ce transfert respecte les règles de l'article 189 de la Loi, c'est à dire qu'il a été autorisé au préalable par l'assemblée générale représentant au moins trois quarts (3/4) du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des héritiers réservataires, soit au conjoint survivant.

Les héritiers qui n'ont pas été agréés peuvent provoquer la dissolution anticipée de la société, trois mois après une mise en demeure signifiée aux gérants par exploit d'huissier et notifiée aux associés par pli recommandé à la poste.

Toutefois, pendant ledit délai de trois mois, les parts sociales du défunt peuvent être acquises, soit par les associés, soit par un tiers agréé par eux, soit par la société elle-même, lorsqu'elle remplit les conditions exigées pour l'acquisition par une société de ses propres titres.

Le prix de rachat des parts sociales se calcule alors sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Le transfert de parts sociales ne sera opposable à la Société ou aux tiers que suite à la notification à la Société ou l'acceptation par la Société telles que prévue par l'article 1690 du code civil.

La société pourra acquérir ses propres parts sociales.

Art. 8. Forme des parts sociales - Registre des associés

Les parts sociales sont nominatives.

Un registre des parts sociales sera détenu au siège social de la Société conformément à la Loi et pourra être examiné par tout associé qui le demande.

La propriété des parts nominatives résultera de l'inscription dans le registre des parts sociales.

Titre III. Administration - Gérance - Représentation

Art. 9. Gérance de la Société

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être des associés et qui seront nommés par résolution de l'assemblée générale des associés. Lorsque la Société est gérée par un seul gérant, il porte le titre de gérant administratif, lorsqu'elle est gérée par plusieurs gérants, ces derniers forment le conseil de gérance, présidé par le gérant administratif.

Le ou les gérants sont nommés et révoqués ad nutum par une décision de l'assemblée des associés, qui détermine également leurs pouvoirs, rémunération ainsi que la durée de leur mandat, sous réserve du pouvoir accordé au conseil de gérance de procéder au remplacement des gérants démissionnaires ou décédés par voie de cooptation. Les gérants sont maintenus en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés.

Art. 10. Pouvoirs du conseil de gérance

Tous les pouvoirs que la loi ou les présents statuts ne réserve pas expressément à la décision des associés, relèvent de la compétence du gérant administratif ou du conseil de gérance, s'il en existe un. Le gérant administratif, respectivement, le conseil de gérance sont investis des pouvoirs les plus larges pour passer tous actes et effectuer les opérations conformément à l'objet social.

Dans les limites permises par la Loi, le gérant administratif, respectivement, conseil de gérance est autorisé à déléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc. Le conseil de gérance déterminera les responsabilités et la rémunération (si c'est le cas), la durée de la représentation et toute autre condition appropriée de la fonction d'agent.

L'agent nommé sera, dans tous les cas, révocable ad nutum.

Art. 11. Réunion du conseil de gérance

Quand la Société est gérée par un conseil de gérance, le conseil de gérance se réunira à Luxembourg aussi souvent que l'intérêt de la Société le requerra et au moins une fois par an ou sur convocation par un gérant.

Tout gérant doit être convoqué par une convocation écrite au moins huit jours avant la tenue du conseil de gérance, à moins qu'un délai de convocation plus bref ne soit imposé par le caractère d'urgence des affaires en cause, dans ce cas, l'urgence sera décrite dans la convocation. Il peut être passé outre cette convocation avec l'accord écrit, par télécopieur, par câble, par télégramme, par télex ou par e-mail de chaque gérant. Une telle convocation n'est pas requise si tous les gérants sont présents ou représentés lors de la réunion et qu'ils constatent qu'ils ont été bien informés et qu'ils ont pleine connaissance de l'ordre du jour de la réunion.

Le conseil de gérance pourra se tenir exceptionnellement par voie de téléconférence ou vidéoconférence. La participation à une réunion par ces moyens sera équivalente à une participation en personne.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie ou par e-mail un autre gérant.

Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer que si tous ses membres sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance. Les décisions seront prises par des votes à l'unanimité des gérants présents ou représentés à une telle réunion.

Les résolutions écrites, approuvées et signées par tous les gérants ont les mêmes effets que les résolutions votées lors d'une réunion du conseil de gérance. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies de la même résolution et peuvent être prouvées par des lettres ou des télécopies.

Les minutes de chacune des réunions du conseil de gérance doivent être signées par le Président ou en son absence par le Président intérimaire qui préside une telle réunion. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Président, le Secrétaire ou par deux gérants.

Art. 12. Représentation

La Société est engagée par la signature individuelle du gérant administratif ou par la signature conjointe de deux gérants ou encore la signature unique ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance.

Art. 13. Responsabilité des gérants

Les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV. Assemblée générale des associés

Art. 14. Pouvoirs et droits de votes

Toute assemblée d'associés de la Société valablement constituée représentera l'ensemble des associés de la Société. Elle aura le pouvoir de ratifier tous les actes en relation avec les opérations de la Société.

Sauf exception légale les décisions des assemblées des associés valablement convoquées seront prises à la majorité simple des associés présents et votants.

Le capital social et les autres dispositions de ces statuts pourront être modifiés à tout moment par l'associé unique ou par une majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social. Néanmoins le changement de nationalité de la société requiert l'unanimité des voix des associés. Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée des associés et s'ils précisent qu'ils ont tous été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

Chaque part sociale donne droit à une voix au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

La Société ne reconnaît qu'un seul détenteur par part sociale, dans l'hypothèse où une part sociale est détenue par plusieurs personnes, la Société a le droit de suspendre l'exercice des droits attachés à cette part jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée comme le seul propriétaire de cette part sociale.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et des bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre de parts sociales en circulation. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, celui-ci exerce tous les pouvoirs de l'assemblée générale des associés.

Les décisions du seul associé sont établies sous la forme de minutes ou dressées par écrit.

De plus, les contrats passés entre le seul associé et la société représentée par le seul associé, seront établies sous la forme de minutes ou dressées par écrit. Cependant, cette dernière hypothèse n'est pas applicable aux opérations courantes passées à des conditions normales.

Art. 15. Assemblée générale annuelle

Une assemblée générale annuelle des associés se réunira une fois par an pour l'approbation des comptes annuels, elle se tiendra dans les six mois de la clôture de l'exercice social au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Art. 16. Année sociale

L'année sociale commence le premier octobre et finit le trente septembre de l'année suivante, à l'exception de la première année qui débutera à la date de création de la Société et se terminera le trente septembre deux mille cinq.

Art. 17. Comptes annuels et allocation des bénéfices

Les comptes annuels sont préparés par le conseil de gérance à l'issue de chaque exercice social et sont tenus à la disposition des associés au siège social de la Société.

Il est prélevé cinq pour cent (5 %) sur le bénéfice annuel net de la Société pour la constitution d'un fonds de réserve. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant des réserves atteint dix pour cent (10 %) du capital social. L'assemblée générale des associés, sur recommandation du conseil de gérance, déterminera l'allocation des bénéfices annuels nets.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment sous les conditions suivantes:

- des comptes intérimaires seront établis par le conseil de gérance, ces comptes feront état d'un bénéfice incluant les bénéfices reportés,
- la décision de payer un dividende intérimaire sera prise par une assemblée extraordinaire des associés,
- le paiement sera effectué après que la Société aura obtenu la garantie que les droits des créanciers importants de la Société ne sont pas menacés.

Titre V. Dissolution et liquidation

Art. 18. Dissolution et liquidation

Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs (qui pourront être des personnes physiques ou morales), nommés par l'assemblée des associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Le pouvoir de modifier les statuts, si nécessaire pour les besoins de la liquidation, reste une prérogative de l'assemblée générale des associés.

Les pouvoirs des gérants cesseront par la nomination du(es) liquidateur(s). Après le paiement de toutes les dettes et tout le passif de la Société ou du dépôt des fonds nécessaires à cela, le surplus sera versé à l'associé unique ou en cas de pluralité d'associé le surplus sera versé à chaque associé en proportion du nombre de ses parts.

Art. 19. Dispositions générales

Tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents statuts sera régis par la loi du quinze août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Souscription - Libération

Toutes les parts sociales sont souscrites par Monsieur Alain Steinmetz prémentionné et entièrement libérées par un apport en numéraire de ce dernier, tel que documenté par le certificat de blocage soumis au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales se trouvent accomplies et déclare expressément que celles-ci sont remplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la Société du chef de sa constitution à environ mille cinq cents euros.

Résolutions des associés

Et aussitôt, les comparants représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

L'adresse de la Société est fixée à L 2132 Luxembourg, 20, avenue Marie-Thérèse.

Le nombre de gérants est fixé à un.

Est nommé gérant de la Société, jusqu'à l'assemblée générale annuelle ordinaire qui se tiendra en vue d'examiner les comptes clôturés au 30 septembre 2005, Monsieur Alain Steinmetz, né le 22 octobre 1964, à Villerupt (France), ingénieur d'affaires, demeurant à F-67500 Haguenau-Marienthal, 2, rue de Rothbach.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Reiveillaud, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, vol. 21CS, fol. 91, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

J. Elvinger.

(075762.3/211/222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

LESANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 50.138.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 17 janvier 1995, acte publié au Mémorial C n° 232 du 29 mai 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 7 septembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 623 du 7 décembre 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 avril 1996, acte publié au Mémorial C n° 357 du 25 juillet 1996.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06577, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LESANGE S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(075570.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme, (anc. BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 28.531.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(072518.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2004.

SYLT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.859.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2004, réf. LSO-AU02960, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENE DE BANQUE, Société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(075571.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

TIGA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 69.376.

Constituée par-devant M^e André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 avril 1999, acte publié au Mémorial C n° 484 du 25 juin 1999. Le capital a été converti en euros en date du 18 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 823 du 30 mai 2002. Les statuts ont été modifiés par-devant M^e André Schwachtgen en date du 7 novembre 2002, acte publié au Mémorial C n° 1782 du 16 décembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06582, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TIGA INTERNATIONAL HOLDING S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(075576.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

LUXCONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 102.905.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le quatre août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1. - Maître Gilles Bouneou, Avocat, demeurant à Luxembourg.
2. - Maître Frédéric Frabetti, Avocat, demeurant à Luxembourg.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, siège, objet, durée**Art. 1. Forme, dénomination**

1.1. Une société anonyme luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

1.2. La société adopte la dénomination LUXCONSEIL S.A.

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg. Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2. La société peut également par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, agences ou succursales.

2.3. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le conseil d'administration.

Art. 3. Objet

3.1. La société a pour objet:

bureau-conseil et bureau d'étude, bureau de projet et de marketing sur le plan de la décoration intérieure, des techniques de construction et de transformation; bureau-conseil de publicité et de marketing dans les domaines précités; intermédiaire dans le domaine des services et/ou des biens;

3.2. la société a en outre pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

3.3. La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

Art. 4. Durée.

4.1. La société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La société peut être dissoute à tout moment par décision des actionnaires délibérant aux conditions requises pour une modification statutaire.

Titre II. Capital

Art. 5. Capital social

Le capital social souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), divisé en 62 (soixante-deux) actions d'une valeur nominale de EUR 500,- (cinq cents Euros) chacune.

Art. 6. Modification du capital social

6.1. Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

6.2. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 7. Versements

Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription se feront aux époques et aux conditions que le conseil d'administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

Art. 8. Nature des actions

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Art. 9. Cession d'actions

Il n'existe aucune restriction statutaire quant aux transactions ou aux cessions d'actions de la société.

Titre III. Administration, direction, surveillance

Art. 10. Conseil d'administration

10.1. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

10.2. Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

10.3. En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Art. 11. Réunions du conseil d'administration

11.1. Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

11.2. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.

11.3. Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

11.4. Les administrateurs peuvent émettre leur vote par voie circulaire.

11.5. Ils peuvent émettre leur vote par lettre, télécopieur, télégramme ou télex, les trois derniers étant à confirmer par écrit.

11.6. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les membres présents aux séances.

11.7. Des extraits seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Art. 12. Pouvoirs généraux du conseil d'administration

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus et exclusifs pour faire tous les actes d'administration et de gestion qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les présents statuts à l'assemblée générale.

Art. 13. Délégation de pouvoirs

13.1. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la société, entendue dans son sens le plus large, à des administrateurs ou à des tiers qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.

13.2. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

13.3. Le premier administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 14. Représentation de la société

Vis-à-vis des tiers, la société est en toutes circonstances représentée dans le cadre de son objet social par tous les administrateurs ou par les délégués du conseil agissant dans les limites de leurs pouvoirs.

Art. 15. Commissaire aux comptes

15.1. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale.

15.2. La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Titre IV. Assemblée générale**Art. 16. Pouvoirs de l'assemblée générale**

16.1. L'assemblée générale représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

16.2. Sauf dans les cas déterminés par la loi, les décisions sont prises à la majorité simple des voix émises.

Art. 17. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale annuelle se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le dernier lundi du mois de juin à 13.00 heures.

Art. 18. Autres assemblées générales

Le conseil d'administration ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 19. Votes

Chaque action donne droit à une voix.

Titre V. Année sociale, répartition des bénéfices**Art. 20. Année sociale**

20.1. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

20.2. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

Art. 21. Répartition de bénéfices

21.1. Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

21.2. Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

21.3. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VI. Dissolution, liquidation**Art. 22.- Dissolution, liquidation**

22.1. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des statuts.

22.2. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Titre VII. Disposition générale**Art. 23.- Disposition générale**

La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

A titre transitoire, le premier exercice social débute le jour de la constitution et prend fin le 31 décembre 2004.

La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2005.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les 62 (soixante-deux) actions comme suit:

1. Maître Gilles Bouneou	31 actions
2. Maître Frédéric Frabetti.	31 actions
Total:	<u>62 actions</u>

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille six cents Euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée au 6, rue Jean-Pierre Basseur, L-1258 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2009:

a) Monsieur André Janssens, agent immobilier, demeurant à B-2930 Brasschaat (Belgique), 372, Bredabaan.

b) Maître Gilles Bouneou, avocat, demeurant à Luxembourg.

c) Maître Frédéric Frabetti, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur André Janssens, prénommé, est nommé administrateur-délégué, lequel peut valablement engager la société par sa seule signature.

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire pour la même période:

la société DELAWARE AGENT SERVICES LLC, ayant son siège social à 25, Greystone Manor, 19958 Lewes, Delaware, USA, numéro registre 24518-27.

Dont acte passé à Luxembourg;

Les jour, mois et an qu'en tête des présentes;

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: G. Bouneou, F. Fabetti, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, vol. 144S, fol. 75, case 12. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2004.

J. Elvinger.

(075700.3/211/178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

WEIS TRANSPORTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 147, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 13.463.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01815, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour WEIS TRANSPORTS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(075590.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

TECNICOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 90, rue de Cessange.

R. C. Luxembourg B 68.995.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02455, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Signature.

(075609.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

AIRCARGO TRUCKING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 147, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 54.693.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01817, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour AIRCARGO TRUCKING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(075593.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

D.E.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 147, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 31.596.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01818, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour D.E.S. S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(075598.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

W.A.T. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 147, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 30.256.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01820, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour W.A.T. S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(075602.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

SPORT BUSINESS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 123-125, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 86.012.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01821, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour SPORT BUSINESS INTERNATIONAL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(075604.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

J.L.M. AUTOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 113, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 84.074.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02459, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Signature.

(075611.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

T.T.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 10, rue de Longwy.
R. C. Luxembourg B 90.872.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Signature.

(075612.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

FLEURS PASCAL WARNIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5231 Sandweiler, 78, rue d'Itzig.
R. C. Luxembourg B 89.964.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02468, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004. Signature.
(075613.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

ZOLOTOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 87, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 85.939.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004. Signature.
(075614.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

G.I. SOLUTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8365 Hagen, 48, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 48.734.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004. Signature.
(075615.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

GUSTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8422 Steinfort, 28, rue de Hobscheid.
R. C. Luxembourg B 87.457.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02483, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004. Signature.
(075616.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

VALNOC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 89.380.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2004. Signature.
(075664.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

DEUTSCHE MORGAN GRENFELL DEVELOPMENT CAPITAL ITALY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 51.795.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05677, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004. Signature.
(075647.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

CITADEL TW TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 102.917.

STATUTES

In the year two thousand four, on the twenty-sixth of July.

Before Us Maître Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

CITADEL EQUITY FUND Ltd., having its registered office at c/o Maples and Calder, P.O. Box 309, Ugland House, South Church Street, Georgetown, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Mrs Linda Korpel, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Münsbach,

by virtue of a proxy given on July 12, 2004.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name CITADEL TW TRADING, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Münsbach.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 16. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the thirty-first of December 2004.

Subscription - Payment

The five hundred (500) shares have been subscribed by CITADEL EQUITY FUND Ltd having its registered office at c/o Maples and Calder, P.O. Box 309, Uglan House, South Church Street, Georgetown, Grand Cayman, Cayman Islands, prenamed,

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate - Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the shareholders

1) The Company will be administered by the following managers:

- Mr Austin J. O'Connor, Company Director, residing at 4, rue de l'Eglise, L-5481, Wormeldange;
- Mr Adam C. Cooper, Company Director, residing at 131 South Dearborn Street, Chicago, Illinois 60603, United States of America;
- Mr Gerald A. Beeson, Company Director, residing at 131 South Dearborn Street, Chicago, Illinois 60603, United States of America;
- Mr Dushy Selvaratnam, Company Director, residing at 2, George Yard, 10th Floor London EC3V 9DH, United Kingdom;

The duration of their mandate is unlimited. The Company will be bound by the joint signature of any two of them.

2) The address of the Company is fixed at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CITADEL EQUITY FUND Ltd., avec siège social à c/o Maples and Calder, P.O. Box 309, Ugland House, South Church Street, Georgetown, Grand Cayman, Cayman Islands,

ici représenté par Mme Linda Korpel, employée, ayant son adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall L-5365 Münsbach,

en vertu d'une procuration donnée le 12 juillet 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination CITADEL TW TRADING, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Münsbach.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2004.

Souscription - Libération

Les cinq cents (500) parts sociales de la société ont été souscrites par CITADEL EQUITY FUND Ltd avec siège social à c/o Maples and Calder, P.O. Box 309, Ugland House, South Church Street, Georgetown, Grand Cayman, Cayman Islands.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Estimation - Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ deux mille Euro (EUR 2.000,-).

Décision des associés

1) La Société est administrée par les gérants suivants:

- M. Austin J. O'Connor, Company Director, demeurant au 4, rue de l'Eglise, L-5481, Wormeldange;
- M. Adam C. Cooper, Company Director, demeurant au 131 South Dearborn Street, Chicago, Illinois 60603, Etats Unis d'Amérique;
- M. Gerald A. Beeson, Company Director, demeurant au 131 South Dearborn Street, Chicago, Illinois 60603, Etats Unis d'Amérique;
- M. Dushy Selvaratnam, Company Director, demeurant au 2, George Yard, 10th Floor Londres EC3V 9DH, Royaume Uni;

La durée de leur mandat est illimitée. La Société est valablement engagée par la signature jointe de deux d'entre eux.

2) L'adresse du siège social est fixée au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Münsbach.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Korpel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 72, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004.

J. Elvinger.

(075811.3/211/248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

LES VILLAS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 84.303.

Il résulte d'un courrier recommandé adressé en date du 6 septembre 2004 aux responsables et actionnaires de la société anonyme LES VILLAS avec siège social à L-1617 Luxembourg 39/41, rue de Gasperich, enregistrée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 84.303, que Patricia Diederich-Scholer, 20, An der Laach, L-8368 Hagen a dénoncé le siège de la société avec effet immédiat.

Pour inscription-réquisition-modification

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02454. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075618.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

ARKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 82.152.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02228, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075620.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

DIALNA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 54.213.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02493, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(075683.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

DIALNA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 54.213.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 25 février 2003 à 11.00 heures

1. L'assemblée accepte la démission de Monsieur Patrick Dhondt de son poste d'administrateur avec effet au 20 août 2002 et lui donne quitus pour sa gestion durant l'exercice de son mandat. L'assemblée ratifie la nomination de Monsieur Michel Di Benedetto au poste d'Administrateur.

2. Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à expiration avec la présente assemblée, celle-ci décide de renouveler le mandat des administrateurs et commissaire aux comptes pour une période de six ans.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2009.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02497. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075689.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

RHEINBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 63.574.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075621.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

HOBBS CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 84.156.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06701, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HOBBS CAPITAL S.A.

Signatures

(075623.3/655/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

SEA-LAND FINANCING & CONTRACTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 45.386.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01892, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075625.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

SOFICOPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 56.695.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01886, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075626.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

MAINORIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 35.627.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU01018, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075628.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

DOMINALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 34.175.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075638.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

WOODCOCK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.525.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01790, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075652.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

EURGAS LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 69.234.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02366, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2004.

Signature.

(075667.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

CARREROUGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 119, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 81.301.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02600, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

Signature.

(075669.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

BOC LUXEMBOURG No.2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 262.500,-.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 84.383.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés du 16 juin 2004 suivant procès-verbal sous seing privé enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00395

Les associés ont décidé à l'unanimité:

a) d'accepter la démission de M. Hugo Neuman en tant que gérant de la Société à dater du 16 juin et de lui accorder décharge;

b) de nommer M. Eugène McMahon en tant que gérant de la Société aux mêmes termes et conditions que M. Neuman, à dater du 16 juin 2004;

c) d'autoriser le conseil de gérance d'effectuer les modifications nécessaires et les formalités auprès des banques et autorités.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Signature.

(075889.3/211/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

ZABUR HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 63.455.

Le bilan au 31 mai 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01468, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Signature.

(075670.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

LUXBUILD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 55.887.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01767, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Signature.

(075671.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

THE EGYPT TRUST, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 55.584.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2004, réf. LSO-AU3038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THE EGYPT TRUST

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(075674.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

CLIMMOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 49.225.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(075682.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

CLIMMOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 49.225.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 7 mai 2004 à 14.00 heures

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à expiration avec la présente assemblée, celle-ci décide de renouveler le mandat des administrateurs et commissaire aux comptes pour une période d'un an.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2005.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02498. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075688.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

FIDUCIAIRE EUROPEENNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 72.644.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2004, réf. LSO-AU02955, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour la société

Signature

(075677.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

FIDUCIAIRE EUROPEENNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 72.644.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2004, réf. LSO-AU02956, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour la société

Signature

(075680.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

IMMOBILIERE MARINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 84.394.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02495, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

Le Conseil d'Administration

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(075684.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

GRAFINCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.020.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02496, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(075686.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

VIAWEB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 77.293.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2004, réf. LSO-AU02914, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075760.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

PIANO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 68.280.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de PIANO S.A.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(075695.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

INTERTECHNOLOGIES REAL ESTATE CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 79.072.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de INTERTECHNOLOGIES REAL ESTATE CO, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(075696.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

POLYMARK TRADING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 36.202.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02098, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de POLYMARK TRADING (LUXEMBOURG), S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(075699.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2004.

I.H.L.C. INVESTMENT COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.138.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02656, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature / Signature

(075757.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.
